EXA
CORRESPONDANT FORVIS MAZARS

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Saint-Denis

Société anonyme au capital de 40 000 €
4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis

B&M STRUCTURE

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE TOITURES SERVICES REUNION SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

commissaire
aux comptes

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Saint-Denis

Société anonyme au capital de 40 000 €
4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis

B&M STRUCTURE

Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros
Siège social : PAE de la Mare Atelier 35, Ilot 6 – 97438 SAINTE-MARIE

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE TOITURES SERVICES REUNION, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

A l'associé unique,

En notre qualité de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre société.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels approuvés au 31 décembre 2024, ayant fait l'objet d'une certification par nos soins, font apparaître des produits d'exploitation de 5 611 513 €, un résultat net négatif de 40 163 €, des capitaux propres de 1 463 328 € et un endettement financier de 714 696 € inférieur aux capitaux propres.

- La situation intermédiaire établie au 30 juin 2025 fait apparaître un résultat net négatif de 490 279 € et, selon la gérance, l'activité de la société devrait se poursuivre, malgré cette situation intermédiaire négative, dans des conditions satisfaisantes.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

À Saint-Denis, le 10 octobre 2025

Le Commissaire aux Comptes :

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Karine JASMIN